

RAPPORT MORAL sur les Activités 2012-2013

L'exercice qui vient de s'achever aura été l'un des plus intenses pour l'ACHM. Il a vu se réaliser avec succès un certain nombre d'événements et d'actions ayant nécessité un travail assidu de longue haleine. L'ACHM est d'autant plus influente et effective que le nombre d'adhérents est grand : au cours de cet exercice, 5 nouveaux consuls honoraires ont été nommés en poste à Monaco ; et les 5 se sont joints à l'organisation, portant ainsi à 78 le nombre total de ses membres. Ce qui correspond à 96% du corps consulaire en Principauté. Cette année aura aussi vu 2 de nos adhérents entrer au conseil d'administration de la FICAC. Autant d'éléments qui consolident son autorité et conforte sa position locale et internationale.

Si le Rapport moral vise, avant tout, à souligner les étapes essentielles de l'ACHM durant l'exercice écoulé, il sert aussi à signaler quelques rendez-vous marquants de l'activité consulaire ordinaire que mènent individuellement les consuls honoraires, dans le cadre de leur fonction.

Voici donc le Rapport moral que le conseil de l'ACHM a l'honneur de présenter à ses honorables membres et aux prestigieux invités, en présence du ministre de tutelle, du doyen, et du vice-doyen du corps diplomatique et consulaire de Monaco :

Le 14 juillet est à chaque fois l'occasion de se retrouver autour de l'ambassadeur de France pour commémorer la prise de la Bastille, devenue fête nationale française. En 2012, l'ACHM n'a pas dérogé à cette tradition ; une célébration placée sous le signe de l'amitié et de la solennité et à laquelle les instances dirigeantes monégasques étaient présentes.

Le 23 juillet c'est en sa résidence que le ministre d'Etat et son épouse accueillant les instances dirigeantes monégasques, le corps diplomatique, et les responsables des organismes socio-économiques

à l'occasion de la traditionnelle *Réception d'été*. L'ACHM était représentée par son président ainsi que par l'ensemble des membres de son conseil d'administration.

Les 11, le 19 septembre et le 19 octobre , l'ACHM participait à la remise de décoration française à Mme Claudine Jaffré-Baron, premier conseiller de l'ambassade de France à Monaco, à M. Stéphane Valéri, conseiller de gouvernement pour les Affaires sociales et à Me Michel Boéri, consul honoraire d'Espagne.

Et le 19 octobre, suite à une invitation lancée par le président du Conseil national au président de l'ACHM, une trentaine de membres de l'association visitaient le nouveau bâtiment du conseil, siège désormais des représentants du peuple monégasque.

Le Congrès mondial de la FICAC qui s'est déroulé du 10 au 13 novembre, et qui a vu Monaco devenir pour quelques jours la capitale mondiale des missions consulaires honoraires à travers le monde, fut le point d'orgue de l'exercice écoulé. Longuement évoqué dans le message d'introduction précédant ce rapport, le rassemblement aura apporté à l'association une plus grande visibilité et une reconnaissance accrue à l'échelle locale et internationale. Un timbre-poste spécial a été émis pour marquer le caractère exceptionnel de l'événement qui fera date en Principauté.

Comme à l'accoutumée à pareille date, le 18 novembre, veille des célébrations de la fête nationale de Monaco, l'ensemble du corps diplomatique et consulaire était invité par le doyen, l'ambassadeur de France à un déjeuner à l'hôtel Méridien-Beach Piazza. Le soir même, les consuls honoraires se sont réunis autour d'un dîner au *Beef Bar* organisé conjointement par l'ACHM et le consul honoraire du Gabon, M. Giraudi. La recette du dîner a été versée cette année à deux organisations caritatives : *l'Œuvre de Sœur Marie* et *les Enfants de Frankie*.

Lors des traditionnelles remises de décorations de la fête nationale, plusieurs de nos confrères furent distingués pour leur mérite et leur action.

En voici la liste :

- Liste projetée sur écran

Bravo mesdames et messieurs !

Les vœux du conseiller du gouvernement pour les Relations extérieures à l'ensemble du corps diplomatique et consulaire, en début d'année, représentent un moment important pour le corps consulaire. C'est aussi l'occasion pour les consuls honoraires et pour l'ACHM d'entendre, de l'autorité de tutelle, un feedback constructif sur l'activité consulaire et de prendre acte des orientations du gouvernement monégasque en matière de politique étrangère.

Le 7 mars, une rencontre des présidents des commissions de l'ACHM avec le ministre d'Etat et son conseiller pour les Relations extérieures en présence du doyen du corps consulaire fut organisée afin de faire le point de l'état d'avancement des travaux des différentes commissions. Ce déjeuner rentrait dans le cadre de la politique de coopération que l'ACHM et le gouvernement monégasque ont su établir depuis un certain temps en vue d'une action plus efficace et plus prompte.

Le 3 avril, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'admission de Monaco à l'ONU, le secrétaire général, M. Ban KI-Moon était en Principauté. L'ACHM était conviée avec l'ensemble des corps constitués à la réception solennelle donnée au Musée océanographique, en présence du prince souverain et du secrétaire général. En marge de cette manifestation, un entretien entre le président de l'ACHM et le secrétaire général a permis de souligner l'importance du rôle joué par les consuls honoraires à Monaco et de revenir sur l'attractivité de la Principauté en tant que plateforme idéale dans des domaines aussi variés que la finance et l'environnement.

Au cours de l'exercice 2012-2013, a été réactivé le statut de membre associé ouvert aux anciens consuls honoraires résidant en Principauté.

Ce rapport ne serait pas tout à fait complet si on ne revenait pas, en quelques mots seulement, sur les autres faits marquants ayant trait à l'activité consulaire individuelle :

Le premier se rapporte aux nominations nouvelles de consuls honoraires. A la lecture de son nom, chaque nouveau consul est prié de se lever : (liste affichée)

A tous les nouveaux confrères, l'ACHM souhaite présenter ses félicitations et ses vœux de réussite.

Pendant l'exercice un certain nombre de consuls honoraires sont arrivés au terme de leur mission : (liste affichée)

Merci madame et messieurs de votre soutien à notre organisation !

Le second a trait aux visites officielles du souverain. Des visites qui ont à chaque fois impliqué l'engagement durant plusieurs mois de confrères :

- Photos individuelle affichées

Le troisième concerne les présentations de Lettre de créance des nouveaux ambassadeurs au prince souveraine et qui ont nécessité l'accompagnement du consul honoraire du pays concerné :

- Photos individuelles affichées

Le dernier point est relatif à diverses activités rentrant dans le cadre des responsabilités individuelles des consuls en vue d'honorer le pays qu'ils représentent :

- photos individuelles affichées

La lecture du Rapport est à présent terminée.

Je laisse la parole au secrétaire général pour la suite de notre assemblée.